

**Compte rendu de la session de printemps 2011 (30-31 mai et 1^{er} juin)
Section 32 du Comité national : Mondes anciens et médiévaux**

Excusés : Katell Berthelot, Christine Rendu, Arnaud Suspène (les 30 et 31 mai), Nicole Belayche (les 31 mai et 1^{er} juin).

Le 31 mai, la session s'est déroulée en présence d'Alexandre Teste, responsable de Pôle et conseiller RH de la délégation Midi-Pyrénées, et l'après-midi du 31 mai en présence de Françoise Le Mort, DAS de l'InSHS.

Approbation du procès-verbal de la session d'automne 2010

Procès-verbal adopté à l'unanimité.

Reconstitution de carrière

Avis favorable pour S. Barret (UPR 841), S. Campanini (UPR 841), I. Guerneur (UMR 5140), J. Schiettecatte (UMR 8167).

Demande d'intégration dans le corps des chargés de recherche

Avis très favorable pour A.-L. Dupont (USR 3224), J. Kogel (UPR 841), J.-Y. Strasser (USR 710).

Demande d'accueil en détachement

Avis très favorable pour S. Lazaris (UMR 7044), C. Pouzadoux (afin d'assurer la direction de l'USR 3133).

Demande d'éméritat

La section a procédé à un classement pour les demandes d'éméritat :

- | | |
|---------------------------|---|
| 1 ^{ère} | D. Cardon (UMR 5648) |
| 2 ^{ème} | P. Beaujard (UMR 8171), |
| 3 ^{ème} ex-aequo | J. Beaucamp (UMR 6125), D. Delattre (UPR 841), P. Gehin (UPR 841) |
| 6 ^{ème} ex-aequo | C. Balmelle (UMR 8546), J.-C. Decourt (UMR 5189) |
| 8 ^{ème} ex-aequo | C. Albore (UMR 6573), M.-A. Zagdoun (UMR 8167) |

Demande de renouvellement d'éméritat

Avis favorable pour P. Leriche (UMR 8546), J.-P. Molenat (UPR 841).

Entretien avec Patrice Bourdelais (PB), DS de l'InSHS (11:00h-12:30h)

En présence des DAS François-Joseph Ruggiu et Françoise Le Mort

Patrice Bourdelais présente quelques réflexions sur l'orientation actuelle de l'InSHS.

- Les résultats pour les Equipex et les Labex sont plutôt bons en SHS : 26 labex et 4 equipex lauréats. Les humanités classiques ont été moyennement bien servies par les Equipex (comme BiBlissima, qui retente sa chance cette année avec le soutien de l'InSHS). Une seconde vague est à venir. Il y aura au total trop de Labex lauréats pour que l'InSHS se concentre sur les Labex ; l'institut entend donc poursuivre une logique de sites (Idex, PRES). PB a été agréablement impressionné par la mobilisation des SHS sur ces initiatives et encourage ceux qui n'ont pas été retenus à se représenter.

- Les délégations vont changer de nature et d'objectif : elles deviennent un outil de co-pilotage de la recherche. Il n'y aura donc plus de délégation « pour terminer une HDR », sauf si cette dernière entre dans les priorités d'une UMR. Le choix des délégations se fera dorénavant en collaboration avec les universités qui doivent être davantage impliquées. Les sections les plus touchées par cette évolution sont les suivantes : 32, 33, 35. Dans les autres sections, cela fait déjà un certain temps que les délégations sont utilisées pour les rangs A, par exemple. L'InSHS procède actuellement à un bilan des délégations, ventilé par Labex, Idex, etc. Le résultat de ce bilan sera connu prochainement (cette année, cela n'a pas été un facteur de choix). Les renouvellements de demandes de délégation ne seront pas automatiques.

- Le soutien de l'InSHS aux colloques suit l'évolution liée à l'ensemble du dispositif de la recherche en France et en Europe. Les réseaux européens permettent de financer beaucoup de manifestations de ce type. Les seuls colloques qui seront vraiment soutenus par l'Institut seront ceux qui présentent une vraie pluridisciplinarité et seront présentés devant au moins 4 sections différentes de l'InSHS ou au moins 2 sections de deux instituts différents. Il y aura donc moins de colloques soutenus avec un financement légèrement supérieur à ce qui se fait aujourd'hui.

- L'InSHS se livre aussi à une étude statistique sur la participation des UMR aux divers « -ex » : ce bilan n'est pas facile à faire dans la mesure où plusieurs UMR sont impliquées dans plusieurs Labex. On peut plus facilement dresser la liste des UMR qui ne sont pas impliquées dans un Labex ou Equipex (statistiques attendues sous peu).

- Concernant le re-périmétrage des sections entre la 31 et la 32, après quelques hésitations (et réflexions à voix haute), il a été décidé de maintenir une liberté de circulation des chercheurs et des équipes entre ces deux sections. PB prône une liste plutôt brève de mots-clés pour définir les sections. Ces mots-clés seront valables pour le prochain mandat.

- Isidore, le moteur de recherche d'Adonis offre des grilles de calcul de stockage pérenne, etc. Toutes les bibliothèques francophone, suisse et québécoise ont demandé à être moissonnées par Isidore. (NDLR : *Pour l'instant, Isidore compte très peu de documents sur les périodes antiques et médiévales*)

Suit une discussion avec les membres de la section.

Comment se situe ATHENA dans les SHS ? ATHENA et les « -ex » ? Comment connaître les actions d'ATHENA ?

Les alliances sont appelées à jouer un rôle important. La DGRI (Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) a demandé de dégager les priorités pour la deuxième campagne « -ex » dans le but de combler les lacunes. Le président d'ATHENA a donc rédigé une lettre pour dégager les trois ou quatre lacunes reconnues. ATHENA définit les priorités pour les SHS en France : numérique en SHS (Equipex), analyse de territoire, représentation spatiale (géographes en équipement de recherche), support à l'internationalisation des SHS, support à la création de « Cohortes » (important pour l'épidémiologie, sciences politiques...). Les appels d'offre pour les Equipex vont paraître, la date limite de dépôt des dossiers sera fixée à la mi-septembre, pour les Labex, ce sera décalé environ d'un mois.

Pour faire connaître les actions d'ATHENA, un site doit être mis en route (a du retard) : une assemblée générale est prévue fin octobre et le site devrait alors être mis en ligne.

Où en sont les relations entre CDHSS et l'InSHS ?

Tous les dirigeants et responsables de l'InSHS vont régulièrement être interviewés par le CDHSS, mais ce Comité s'intéresse à présent plutôt au problème de l'enseignement supérieur.

Quelle est la place des instituts à l'étranger dans les « -ex » ?

Nous ne pourrions pas maintenir en l'état l'ensemble des équipes à l'étranger, surtout si le MAEE continue à se désengager. Certaines UMR en France métropolitaine considèrent que des UMIFRE à l'étranger leur font concurrence : il faut donc engager une réflexion sur la logique scientifique et la logique de circulation plutôt que sur la logique d'appartenance. L'évaluation d'une UMI ou d'une UMIFRE est compliquée. Dans certains pays étrangers, il y a un contrat signé avec les chercheurs qui s'engagent pour des résultats précis : ce serait un modèle à suivre. Il y a une réflexion à mener sur l'aspect « réseau » des unités en France et à l'étranger. On ne peut pas maintenir de toutes petites unités à l'étranger. Le MAEE pourvoit en doctorants les UMIFRE, en ce qui concerne les UMI, le CNRS doit donner quelques contrats doctoraux.

Qu'en est-il des contrats post-doctoraux ?

Nous sommes obligés de faire des choix. La politique actuelle consiste plutôt à renouveler le personnel chercheur.

Quelle est la place de l'archéologie dans les divers « -ex » ?

Il y a un Labex archéologie (expertisé en interne à l'InSHS comme le meilleur dans cette discipline). Cela devrait suffire, mais un autre Labex pourrait être retenu lors de la deuxième vague à condition qu'il offre quelque chose de neuf par rapport à l'existant. Il n'y a pas non plus de grosses lacunes en Histoire de l'Art.

Il ne doit pas y avoir de modification pour les jurys des Equipex, en revanche, il y aura de nouveaux jurys pour les Labex.

A-t-on une vue d'ensemble sur les PEPS et un retour sur les réalisations ?

Les PEPS ont évolué vers la pluridisciplinarité, en particulier avec l'InEE, avec l'InS2I. Il n'est pas dans la logique d'un institut d'aller vers l'échelle individuelle. Dans l'InSHS, il y a beaucoup trop de candidatures très disciplinaires et donc individuelles. Il existe des jurys interdisciplinaires pour les PEPS constitués ad hoc.

Qu'en est-il des GDR, GDRE, GDRI ?

À partir du moment où il y a quelques IDEX, PRES, etc., il s'agit de s'occuper du paysage SHS en dehors de ces grands lieux d'excellence : il faut s'appuyer sur une politique de sites et une politique de réseaux. Exemple : à Poitiers il y a deux UMR importantes (CESCM, Migrinter) qui vont être soutenues par l'InSHS par le biais de réseaux qui ne sont pas nécessairement internationaux ou européens. Il est important de tenir compte de l'ouverture pluridisciplinaire de ces réseaux.

Lorsqu'un projet (PICS ou autre) est refusé, est-il possible d'obtenir un retour ?

On peut demander le rapport. Il y a un minimum de transparence : les Labex et Equipex non retenus ont eu un retour.

Quelles sont les relations entre l'InSHS et les MSH ?

L'InSHS compte un nouveau porteur de dossier pour les MSH et les Instituts d'Études Avancées (IEA). Il faut aboutir à des résultats clairs au cours de l'année qui vient. Certaines MSH ont apporté un dynamisme important sur les sites (comme la MMSH d'Aix), certaines seraient moins visibles dans leurs activités. Le budget de l'InSHS pour les MSH est de 1 million d'euros. Il y a une réflexion à mener en tant qu'historien : elles ont été

cruciales dans les années 1980 et 1990. Aujourd'hui, avec une nouvelle gouvernance de site, quelle est leur place ? Il ne faut pas non plus que les MSH soient prisonnières des gouvernances de sites. C'est un vrai dossier dont on va parler prochainement et dont ATHENA s'est saisie.

Nomination de directeurs adjoints d'unités

- Avis très favorable pour la nomination de Pierre Moret en qualité de directeur et de Nicolas Valdeyron en qualité de directeur adjoint de l'UMR 5608.
- La section ne se prononce pas sur la nomination de Thomas Römer en qualité de directeur et de Dominique Charpin en qualité de directeur adjoint, et pour le changement d'intitulé pour l'UMR 7192 : « Proche-Orient-Caucase : langues, archéologie, culture ».
- Avis très favorable pour la nomination de Pollet Samvalian en qualité de directrice de l'UMR 7528.
- Avis très favorable pour la nomination de Françoise Briquel-Chatonnet en qualité de directrice adjointe de l'UMR 8167.
- Avis favorable à la nomination de Catherine Denis en qualité de directrice de l'UMR 8529 ; la section 32 prend acte de cette élection.
- Avis très favorable pour la nomination de Claude Pouzadoux en qualité de directrice et de Priscilla Munzi en qualité de directrice adjointe de l'USR 3133.

Expertise (projet ou suivi ou intégration équipe ou restructuration)

- Avis très favorable au projet de création de l'USR Ipanema (section 31, secondaire 32), dir. Bertrand.
- Avis réservé sur le projet de création de l'UMR Trajectoires : de la sédentarisation à l'Etat (du VIIe au Ier millénaire) (section 31, secondaire 32) dir. Manolakakis.
- Avis favorable pour le rattachement secondaire de l'UMR 6258 (dir. Antoine) à la section 32 (section principale : 33), à condition de pouvoir participer aux comités de visite de l'AERES.

Évaluation biennale de l'activité scientifique des chercheurs

NB : la section 32 a constaté que certains chercheurs avaient vraisemblablement confondu RIBAC et rapport d'évaluation biennal, considérant que le premier avait déjà remplacé le second. L'omission du rapport biennal s'est traduite par un avis différé : les chercheurs concernés doivent déposer leur rapport biennal dans e-evaluation afin d'être évalué lors de la session d'automne 2011.

- FRE 3412 : (dir. F. Balanche). 1 avis favorable.
- UMR 7041 : (dir. F. Joannès). 1 avis favorable.
- UMR 8131 : (dir. M. Werner). 1 avis favorable.
- UMR 8150 : (dir. D. Sandron). 1 avis favorable.
- UMR 8163 : (dir. C. Berner). 1 avis favorable.
- UMR 8164 : (dir. D. Devauchelle). 7 avis favorables, 1 avis différé.
- UMR 8167 : (dir. J.-Cl. Cheynet). 19 avis favorables, 1 avis différé.
- UMR 8171 : (dir. P. Boilley). 1 avis favorable.
- UMR 8210 : (dir. F. De Polignac). 4 avis favorables, 1 avis différé.
- UMR 8546 : (dir. S. Verger). 13 avis favorables, 2 avis différés.
- UMR 8558 : (dir. Chr. Duhamelle). 5 avis favorables, 2 avis différés.
- UMR 8584 : (dir. O. Boulnois). 2 avis favorables.
- UMR 8589 : (dir. L. Feller). 6 avis favorables, 3 avis différés.
- UPR 841 : (dir. N. Bériou). 1 avis différé.
- USR 3132 : (dir. O. Tourny). 1 avis favorable.
- USR 3135 : (dir. F. Burgat). 2 avis favorables.
- USR 3137 : (dir. E. Ficquet). 1 avis favorable.
- USR 3172 : (dir. Chr. Thiers). 1 avis favorable.

Évaluation quadriennale de l'activité scientifique des chercheurs dont l'unité n'a pas été examinée

- UMR 6116 : Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie (dir. T. Taton). 1 avis favorable.
- UMR 8167 : Orient et Méditerranée (dir. J.-Cl. Cheynet). 1 avis d'alerte.
- USR 3155 : (dir. R. Robert). 3 avis favorables.

Évaluation quadriennale de l'activité scientifique des chercheurs et avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS des unités

- UMR 5594 : ARTeHIS – Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés (dir. J.-P. Guillaumet). 3 avis favorables.

Pas d'avis sur le renouvellement d'association au CNRS en l'absence d'une participation d'un représentant de la section au comité de visite AERES.

Avis favorable pour la nomination de Jean-Paul Guillaumet comme nouveau directeur et de Martine Clouzot et Rémi Martineau comme nouveaux directeurs adjoints.

- UMR 6125 : Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale (Centre Paul-Albert Février, dir. G. Dorival). 1 avis favorable, 1 avis différé.
Avis très favorable pour le renouvellement d'association au CNRS et pour la nomination de la nouvelle directrice Emmanuèle Caire.
- UMR 6130 : Centre d'Études Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge (CÉPAM, dir. D. Binder). 1 avis favorable.
Pas d'avis sur le renouvellement d'association au CNRS en l'absence d'une participation d'un représentant de la section au comité de visite AERES.
- UMR 6173 : Cités, Territoires, Environnement et Sociétés (CITERES, dir. C. Larrue). 1 avis favorable.
Pas d'avis sur le renouvellement d'association au CNRS en l'absence d'une participation d'un représentant de la section au comité de visite AERES.
- UMR 6223 : Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM, dir. C. Treffort). 1 avis favorable.
Avis très favorable pour le renouvellement d'association au CNRS.
- UMR 6249 : Laboratoire Chrono-Environnement (dir. H. Richard). 1 avis favorable.
Pas d'avis sur le renouvellement d'association au CNRS en l'absence d'une participation d'un représentant de la section au comité de visite AERES.
- UMR 6273 : Centre Michel de Boïard Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM, dir. P. Bauduin). 1 avis favorable.
Avis très favorable pour le renouvellement d'association au CNRS de cette unité.
- UMR 6566 : Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (CReAAH, dir. D. Marguerie). 2 avis favorables.
Pas d'avis sur le renouvellement d'association au CNRS en l'absence d'une participation d'un représentant de la section au comité de visite AERES.
- UMR 6572 : Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne. (LAMM, dir. H. Amouric). 7 avis favorables.
Avis très favorable pour le renouvellement d'association au CNRS.
- UMR 6573 : Centre Camille Jullian - Archéologie méditerranéenne et africaine (CCJ, dir. D. Garcia). 13 avis favorables.
Avis très favorable pour le renouvellement d'association au CNRS de cette unité.
- USR 3124 : La Maison des sciences de l'homme et de l'environnement (MSHE) Claude Nicolas Ledoux (dir. F. Favory).
Pas d'avis sur le renouvellement d'association au CNRS en l'absence d'une participation d'un représentant de la section au comité de visite AERES.
- USR 3125 : Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme (dir. Morel)
Avis très favorable sur le renouvellement d'association au CNRS.
Pas d'avis sur la nomination de la nouvelle directrice B. Marin en l'absence du PV de son élection [cette élection a été entérinée par la section 39 qui n'est pas la section principale de cette USR].
- USR 3155 : Institut de recherche sur l'architecture antique (IRAA, dir. R. Robert). 3 avis favorables.
Avis très favorable pour le renouvellement d'association au CNRS.

Avis de pertinence sur un projet d'association au CNRS

- Pas d'avis sur la transformation en une USR multi-sites de la MSHN de Nice (dir. Arena) ; section principale 37.
- Avis favorable pour le projet d'association au CNRS d'une fédération (FESMAR) entre le CESCM et le CESR (dir. J. Biard, dir. adjointe C. Treffort) ; section principale 35.
- Pas d'avis sur la transformation en USR de la MRSH de Caen (dir. Buleon) ; section principale 32.
- Pas d'avis sur la formation de l'UMR CRHIA (Nantes – La Rochelle ; dir. Catala) ; section principale 33.
- Pas d'avis sur la formation de l'UMR LIENSs (La Rochelle ; dir. Lamare) ; section principale 20.
- Pas d'avis sur la transformation en USR de la MSH de Clermont-Ferrand (dir. Rieutort) ; section principale 32.

Désignation des représentants aux visites AERES (vague C)

Unité	Directrice	Représentant	Suppléant	Représentant IT
ERL 7229	Draelants	Polo de Beaulieu	Bompaire	Saillant (<i>supp.</i> Martin)
UMR 7044	Adam	Moret	Michel	Fajal (<i>supp.</i> Martin)

Colloques : 17 dossiers ont été examinés.

10 ont un avis favorable. Le 14^{ème} congrès international d'art turc (F. Hitzel) n'a pas été pris en compte dans le classement en raison de son ampleur : il mérite bien sûr tout le soutien de l'InSHS.

Sont classés :

- 1^{er} Guerre et paix au proche-Orient médiéval, Xe-XVe siècle - Colloque international (S. Denoix)
- 2^{ème} Symposion 2011 : XVIII^e congrès international de droit grec et hellénistique (B. Legras)
- 3^{ème} Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale. Hommage à Michel Bats. (R. Roure)
- 4^{ème} L'espace du temps pharaonique. Théologie, architecture et territoire (Chr. Thiers)
- 5^{ème} MANTEIA. Pratiques et imaginaire de la divination grecque antique (F. De Polignac)
- 6^{ème} Les dialogues *aduersus Iudaeos* : permanences et mutations d'une tradition polémique (S. Morlet)
- 7^{ème} 8^e centenaire de la cathédrale de Reims (P. Demouy)
- 8^{èmes} ex-aequo
HOMER 2011 - Anciens peuplements littoraux et relations Homme/Milieu sur les côtes de l'Europe Atlantique (M.-Y. Daire)
Figurines en contexte : iconographie et fonction(s) (S. Huysecom-Haxhi)

Ne sont pas classés : *Déserts et hommes* (S. Fares) ; *Changement institutionnel et fiscalité dans le monde hispanique (1750-1850)* (M. Bertrand) ; *Penser les métissages : pratiques, acteurs, concepts* (M. Molin) ; *Pratiques religieuses et livres d'heures dans les sociétés de l'Europe méridionale* (J.-M. Guillon) ; *Colloque Roman VI, (sixième colloque sur l'ancien roman)* (B. Pouderon) ; *Xénophon et la rhétorique* (P. Pontier) ; *Agglomérations et sanctuaires/réflexions à partir de l'exemple de Grand* (K. Gruel).

Mots clés de la section : la section 32 propose une actualisation de sa liste de mots clés (les changements sont soulignés)

- Archéologie, cultures matérielles, productions artistiques
- Histoire, langues, textes, images
- Protohistoire, Orient ancien, Monde gréco-romain, Occident médiéval, Monde Byzantin, Orient chrétien, Islam médiéval

Motion de la section 32 du Comité national concernant le financement des colloques

La section 32 du Comité national de la Recherche scientifique réunie en session de printemps 2011 souhaite être informée des choix définitifs des colloques qui reçoivent un soutien de l'InSHS et des financements qui leur sont accordés. Ces informations permettraient à la section de proposer des classements en toute connaissance de cause. Par ailleurs, l'affichage des critères sur le site de l'InSHS en matière de soutien aux colloques serait très utile aux candidats.

Motion adoptée par les membres présents de la section 32 du Comité national réunie en session de printemps le 1^{er} juin 2011 à l'unanimité.

Motion de la section 32 du Comité national concernant les visites aux unités en rattachement secondaire à la section 32.

La section 32 du Comité national de la Recherche scientifique réunie en session de printemps 2011 réitère sa demande du 9 juin 2010 de participer aux comités d'experts de l'AERES pour visiter les unités rattachées à titre secondaire à la section, dans le cas où elle doit se prononcer sur un avis de pertinence.

Motion adoptée par les membres présents de la section 32 du Comité national réunie en session de printemps le 1^{er} juin 2011 à l'unanimité.

Motion de la section 32 du Comité national concernant les délégations

La section 32 du Comité national de la Recherche scientifique réunie en session de printemps 2011 réitère sa demande du 9 juin 2010 de faire connaître dans la transparence chaque année le nombre de délégations qui sera attribué à chacune des sections de l'InSHS. En outre, elle demande que les critères d'attribution soient affichés et suffisamment larges pour permettre un accès à tous les niveaux de la carrière des enseignants-chercheurs.

Motion adoptée par les membres présents de la section 32 du Comité national réunie en session de printemps le 1^{er} juin 2011 à l'unanimité.

Motion de la section 32 du Comité national concernant les PEPS

La section 32 du Comité national de la Recherche scientifique réunie en session de printemps 2011 réitère sa proposition du 9 juin 2010 de participer à leur évaluation et à leur classement.

Motion adoptée par les membres présents de la section 32 du Comité national réunie en session de printemps le 1^{er} juin 2011 à l'unanimité.

Motion de la section 32 du Comité national concernant le soutien du CNRS aux Labex et Equipex

La section 32 du Comité national de la Recherche scientifique réunie en session de printemps 2011 souhaite que les critères du soutien apporté par le CNRS aux projets des Investissements d'Avenir (Labex et Equipex) soient explicités de façon à guider dans leurs orientations les futurs porteurs de projets.

Motion adoptée par les membres présents de la section 32 du Comité national réunie en session de printemps le 1^{er} juin 2011 à l'unanimité.

Cécile Michel, secrétaire scientifique.